



MARC VERNIÈRE

A propos de la marginalité :
réflexions illustrées par quelques enquêtes
en milieu urbain et suburbain africain

Introduction

Marginalité est un terme récent. Le très sérieux dictionnaire *Robert* ne le mentionne même pas. Il définit par contre l'expression « en marge de » par : « situé à une distance plus ou moins grande d'une limite ». Cette définition introduit deux idées fondamentales :

- Un phénomène n'est marginal que par rapport à un autre phénomène qui ne l'est pas et constitue une référence de base.
- Il existe un nombre infini de degrés dans cette situation marginale plus ou moins éloignée de la limite normale.

En partant de cette idée d'éloignement progressif par rapport à un pôle de départ, la notion de marginalité s'adapte particulièrement bien à l'étude des milieux urbains, notamment à celle des extensions d'une ville, jugées et classées en fonction de la cité de base, point de départ clos et cadre de référence. L'idée de marginalité géographique des faubourgs ou banlieues face au centre-ville, puis celle d'une marginalité urbanistique au cœur même de la cité (quartiers taudifiés, sous-équipés, surpeuplés que l'on juge et classe suivant des normes précises), ont été à la base des travaux de nombreux chercheurs¹. Puis, à partir de cette typologie écologique², il était possible d'agir sur d'autres variables et de définir des marginalités sociales, socio-professionnelles, psychologiques, politiques.

Mais dans les villes du Tiers-Monde, victimes récentes d'un brutal phénomène de pseudo-urbanisation, réceptacles d'immigrants d'origine rurale dont l'arrivée massive précède l'industrialisation génératrice d'emplois, le domaine de la marginalité est immense ; il serait sans doute plus simple de chercher ce qui, des paysages et des hommes, n'est pas marginal. Devant l'extension des franges de la vraie ville et l'inflation d'un concept

1. Depuis les travaux de l'École de Chicago, notamment ceux des grands anciens, R. E. Park, E. W. Burgess, L. Wirth, etc.

2. Le mot « écologie » concerne, dans le sens où nous l'utilisons, la place d'un élément dans le milieu transformé de la ville, non ses rapports avec le milieu naturel.

in: Cahiers d'Etudes Africaines, 51, vol. XIII - 3
PP. 587 - 605

Fonds

N° :

1486

Cote

B

Date

3 JUIN 1982

dont le champ est désormais trop vaste, certains chercheurs¹ ont préféré introduire l'idée de « croissance urbaine sous-intégrée ». Elle se fonde sur une typologie des quartiers écologiquement marginaux d'une ville, caractérisés par la plus ou moins grande précarité des conditions d'existence qu'ils proposent à leurs habitants.

La définition de seuils de précarité est d'une grande commodité technique pour établir un classement, et systématise les méthodes d'étude des chercheurs que guidait la notion de marginalité écologique. Mais que signifie « sous-intégration » et le jugement de valeur que ce terme implique ? Suffit-il d'intégrer les quartiers marginaux aux rythmes du centre-ville pour assainir une ville ? Quelle autorité veut intégrer la masse des citadins déshérités ? Les intéressés désirent-ils l'intégration au rabais que, souvent, on leur propose et leur impose ou préfèrent-ils, spontanément, se mettre en marge ?

A la lumière des enquêtes de terrain menées par huit chercheurs géographes² dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest francophone, nous pourrions constater que si des typologies techniques sont toujours possibles et souhaitables à réaliser, il semble, dans ces exemples précis, qu'il soit plus important de classer les marginaux au sein de deux ensembles de citadins dominés : ceux qui, jouets des politiques volontaires d'urbanisation, sont expulsés du centre de la ville et recasés dans des lotissements périphériques, et ceux qui, acteurs de leur propre politique spontanée, vont s'installer, librement mais illégalement, aux marges de la ville, créant un front sauvage d'urbanisation.

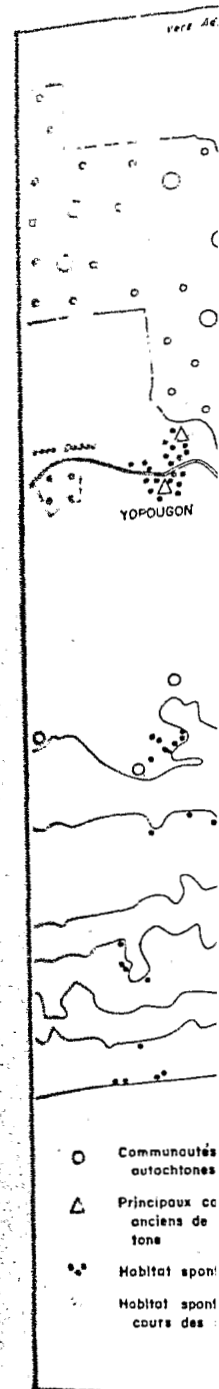
1. *Le sous-équipement dans les quartiers populaires d'Abidjan : essai d'une typologie des établissements humains marginaux*

Un critère simple d'une manifestation de marginalité écologique peut se présenter dans un classement des espaces différenciés d'une agglomération urbaine suivant la plus ou moins grande précarité de l'équipement et des infrastructures qui les caractérisent ; par rapport au centre-ville, un quartier sous-équipé sera dans une certaine mesure un quartier marginal. Selon ce critère, une bonne typologie des quartiers populaires de la capitale ivoirienne a été réalisée en 1971 par C. et P. Destouches³. L'important travail de terrain de ces chercheurs a abouti au tableau de la page 590.

1. Ainsi M. Naciri proposait, au colloque de Vincenne concernant l'habitat sous-intégré (juillet 1970), des méthodes de mesure de la sous-intégration urbaine.

2. Les travaux de M. Verat, A. Savina, F. Lemaître, M. Vernière à Dakar, de C. et P. Destouches à Abidjan, de L. Witrant à Cotonou. Travaux dirigés par G. Sautter (Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne). Le travail de R. Join-Lambert à Dakar, dirigé par P. Péliissier (Université de Paris X, Nanterre).

3. Cette carte a été présentée par P. HAERINGER dans sa communication au colloque de Talence (CNRS) d'octobre 1970. Ce dernier, en poste au centre ORSTOM d'Abidjan, a orienté et conseillé C. et P. DESTOUCHES dans la réalisation de leur travail : « L'eau à Abidjan : enquête dans les quartiers populaires », maîtrise, Paris I, oct. 1971, 86 p. ronéo, cartes.



ont préféré
fonde sur
ille, caract-
l'existence

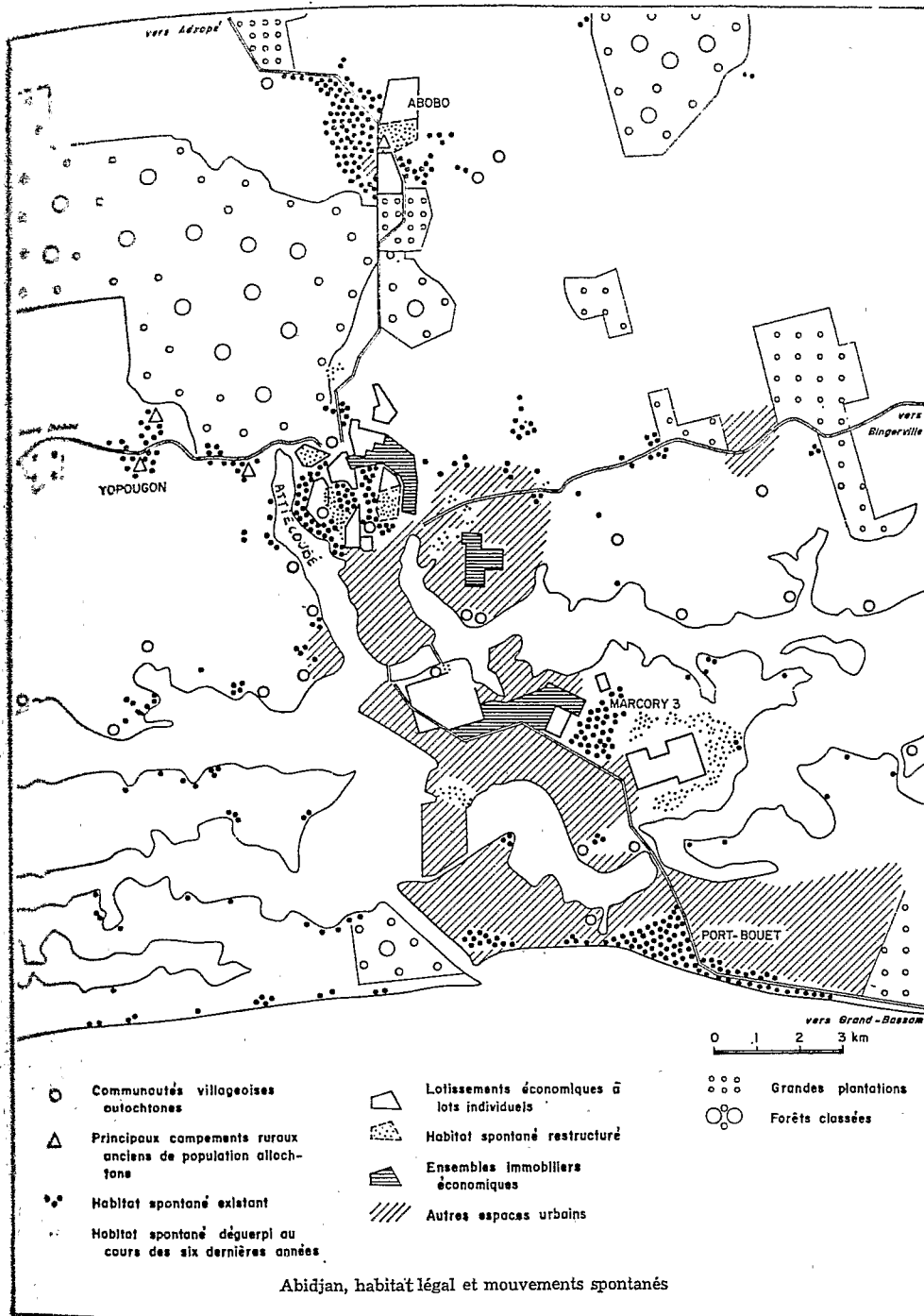
odité tech-
es d'étude
que. Mais
ce terme
rthmes du
ntégrer la
gration au
t-ils, spon-

heurs géo-
nous pour-
ossibles et
il soit plus
le citadins
ation, sont
s périphé-
née, vont
créant un

jan :
ux

rique peut
agglomé-
quipement
ntre-ville,
rtier mar-
aires de la
es³. L'im-
eau de la

t l'habitat
on urbaine.
e à Dakar,
dirigés par
e R. Join-
re).
lication au
ORSTOM
on de leur
maîtrise,



CARTE I

Quartiers	Niveaux d'équipements			
	Ramassage ordures	W.C.	Douches	Eau
TREICHVILLE				
1 ^{er} secteur	++	++	++	+
2 ^e secteur	++	++	++	+
ATTIÉCOUBÉ				
Quartier spontané	—	+	+	—
Quartier loti	++	++	++	+
Quartier ébrié	++	++	++	+
ABOBO-GARE				
Quartier inondé	—	+	++	—
Village	—	++	++	—
Quartier restructuré	—	++	++	—
Quartier spontané 1	—	+	+	—
Quartier spontané 2	—	+	+	—
PORT-BOUËT				
1 ^{er} secteur	—	—	+	—
2 ^e secteur	—	—	+	—
MARCORY 3				
	—	—	—	—

++ bien équipé + « assez » bien équipé — mal équipé (ou pas du tout)

Selon leur localisation géographique et le niveau de leurs équipements collectifs, l'ensemble des quartiers populaires d'Abidjan peuvent être classés en quatre types différents.

— Treichville d'abord, lotissement économique créé dès les années trente, n'est pas un quartier marginal. C'est le cœur commercial de la ville africaine, un quartier coté où la spéculation locative bat son plein. La précarité des conditions de vie y découle plus de la vétusté de l'habitat, des fortes densités humaines qu'il porte, que d'un réel sous-équipement. Situé à mi-chemin entre le Plateau, ville de prestige, et la zone industrielle, il vit au même rythme que le centre de la capitale, bien desservi par les transports publics. Treichville est un quartier totalement urbanisé, qui a même reçu récemment de nombreux bâtiments administratifs modernes (Maison du Parti, délégation de la mairie, etc.).

— A l'extrémité sur le plan tenons à reculer à celui, plus ramassé de grands ruraux paient, pour ces bidonvillains travailleurs règne s'explique elle caractérisée

— Les quartiers centraux paient des prolétaires partie à la bénéficiaire, santes (Abobo) à celles de Abobo-Village d'ancienneté politique d'base. Notamment ville, juché d'eau : la bilingue du fa

— Les quartiers lièrement définis. Préfèrent de ce lopin de tractations s'installent mais pour phérie de la marginale : position maitrisée auteurs.

Face à la moderne et extensions banlieues et les franges

— A l'extrême opposé, les zones de bidonvilles intra-urbaines présentent, sur le plan des équipements, tous les aspects de la marginalité. Nous tenons à redéfinir ici le terme de « bidonville », très restrictif par rapport à celui, plus général, de quartier spontané. Nous avons ici affaire à un ramassis de logements de fonction, zone d'hébergement pour les immigrants ruraux et surtout pour les travailleurs de la zone industrielle qui paient, pour bénéficier d'un toit, des loyers à des marchands de sommeil : ces bidonvilles ont le rôle, comme c'est le cas en Europe, de réceptacle des travailleurs immigrés. La précarité extrême des conditions de vie qui y règne s'explique dès lors : le bidonville n'est qu'un endroit où *l'on dort* ; elle caractérise certains secteurs de Port-Bouët, Marcory 3, Attiécoubé.

— Les quartiers lotis populaires, fruits de l'expulsion des bidonvilles centraux par les pouvoirs publics, dérivent d'une politique de recasement des prolétaires abidjanais au-delà des limites du centre-ville. Contrepartie à la marginalité géographique qui leur est imposée, les déguerpis bénéficient, dans leurs nouveaux domaines, d'infrastructures satisfaisantes (Abobo-Gare restructuré, Attiécoubé-Loti), au moins équivalentes à celles dont jouissent les villages de la périphérie (Attiécoubé-Ébrié, Abobo-Village). La morale est sauve : les villageois autochtones, par droit d'ancienneté, comme les recasés qui acceptent d'entrer dans le jeu de la politique d'urbanisation, reçoivent en compensation les équipements de base. Notons pourtant qu'Abobo-Gare, situé à 12 kilomètres du centre-ville, juché sur un plateau difficile à desservir, ne profite pas de l'adduction d'eau : la banlieue, malgré son intégration au plan d'urbanisme, est marginale du fait de son éloignement.

— Les quartiers spontanés populaires de propriétaires diffèrent singulièrement des bidonvilles de travailleurs tels que nous les avons déjà définis. Présents à Attiécoubé et surtout à Abobo-Gare, ils témoignent du désir de certains Abidjanais de conquérir une « concession » par achat d'un lopin de terre aux autochtones ébrié ; quelque illégales que soient ces tractations, l'objectif en est clair pour l'aspirant propriétaire : il veut s'installer sur une parcelle avec sa famille, non seulement pour y dormir, mais pour y vivre. Cette urbanisation spontanée cantonnée à la périphérie de la ville, le plus loin possible de la menace des bulldozers, est marginale sur tous les plans, y compris celui de la loi. Mais cette mise en position marginale est spontanée, donc volontaire de la part de ses auteurs.

Face à la ville organisée, équipée, intégrée au système économique moderne et à ses appendices, les bidonvilles, dortoirs des travailleurs, les extensions urbaines récentes donnent donc naissance à deux types de banlieues marginales à divers degrés : les lotissements officiels d'une part, les franges spontanées de l'autre.

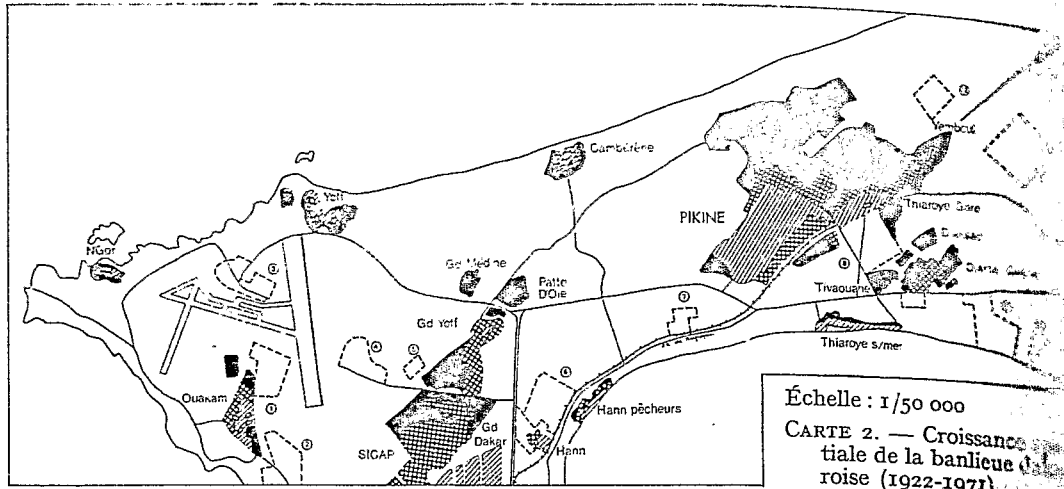
Eau

+
+—
+
+—
—
—
——
—

—

à tout)

ments
t êtreannées
a ville
in. La
abitat,
ement.
rielle,
par les
é, qui
dernes



- noyaux villageois en 1922
- banlieue en 1958
- banlieue en 1964
- banlieue en 1971
- route goudronnée
- voie ferrée

Espaces occupés par des établissements publics ou industriels

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| 1 base militaire de Yoff | 7 abattoirs |
| 2 camp de Ouakam | 8 camp Faïdherbe |
| 3 aéroport de Yoff | 9 raffinerie de M'Bao |
| 4 camp Leclerc | 10 usine d'engrais |
| 5 camp pénal | 11 centre radio |
| 6 parc de Hann | 12 ASECNA |

Échelle : 1/50 000
 CARTE 2. — Croissance spatiale de la banlieue dakaroise (1922-1971).



2. Sous couvert de planification et d'intégration à un mode de vie urbain : ségrégation géographique et sociale, ou la marginalité imposée aux banlieues de Cotonou et de Dakar

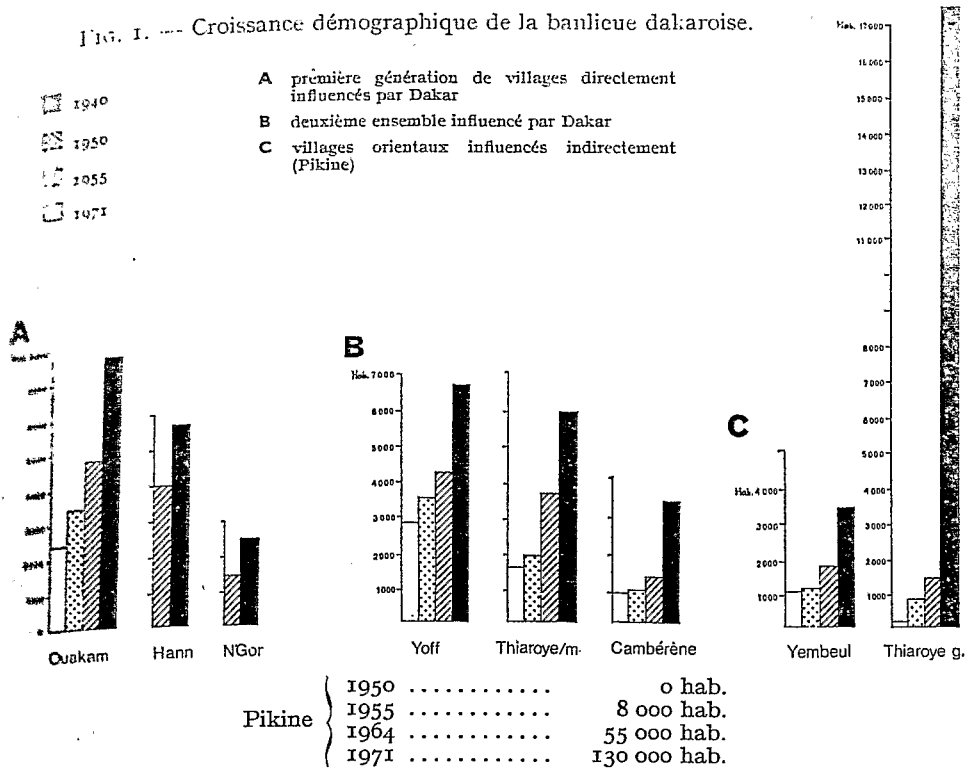
a) Pseudo-urbanisation et décentralisation des problèmes

Comme à Abidjan, l'énorme poussée urbaine depuis les années cinquante à Cotonou et à Dakar¹ provoque la naissance de quartiers périphériques ; ces créations sont consécutives à la décongestion des centres-villes surpeuplés qui doivent héberger des contingents de plus en plus massifs d'immigrants d'origine rurale. Les pouvoirs publics, tout en rénovant les quartiers centraux par une politique de construction destinée au logement des classes moyennes de la société urbaine, prennent en charge une partie de l'organisation des marges de la ville qui abriteront les plus défavorisés des citoyens : les recasés, expulsés, déguerpis. Les lotissements économiques de Sikékondji et Akpakpa à Cotonou, de Pikine à Dakar témoignent ainsi d'une ségrégation géographique qui se double d'une ségrégation sociale.

1. L. WITRANT, « Le quartier Ayélawadjé », maîtrise, Paris I, 1971, ronéo ; M. VERNIÈRE, « Étapes et modalités de la croissance de Dagoudane-Pikine, banlieue de Dakar », Dakar, ORSTOM, 1971, 103 p. ronéo, cartes.

Au Sé
 des auto
 de Dakar
 santes d
 économi
 se stabi
 mécanis
 à 1972 p
 pissemen
 Sur d
 gation g
 occident
 dans l'au
 séparée é
 presque
 militaires
 lebu). Le
 la grande
 la même
 marginal

FIG. 1. — Croissance démographique de la banlieue dakaroise.



Au Sénégal, la mise en place du système Pikine est le fruit de la volonté des autorités coloniales, puis nationales, de faire cesser la taudification de Dakar, ville de prestige, et d'éjecter les taudis, manifestations peu plaisantes de la pseudo-urbanisation : le couple bidonville-lotissements économiques de banlieue, par le jeu des expulsions, voit donc passer puis se stabiliser loin du centre-ville l'essentiel des effectifs marginaux. Le mécanisme est au point : la carte de la croissance spatiale de Pikine de 1952 à 1972 prouve que ce gigantesque damier progresse au rythme des déguerpissements, de plus en plus massifs depuis 1960.

Sur des sites pourtant très différents dans les deux capitales, la ségrégation géographique apparaît aussi nette. Dans un cas les extensions occidentales de la ville sont isolées par la présence de la lagune de Cotonou, dans l'autre, Pikine, éloignée de 15 kilomètres du centre de la ville, est séparée de Dakar du fait de contraintes géographiques (étroitesse de la presqu'île bloquant les extensions au nord) et foncières (présence de camps militaires, des terrains industriels, des *niayes* de culture des villageois lebu). Les habitants de ces villes nouvelles sont des citoyens expulsés par la grande ville : les trois quarts des habitants de Pikine ont habité Dakar, la même proportion de ceux d'Akpakpa ont déjà vécu à Cotonou. Cette marginalité géographique leur a été imposée. Les lotissements de recasés

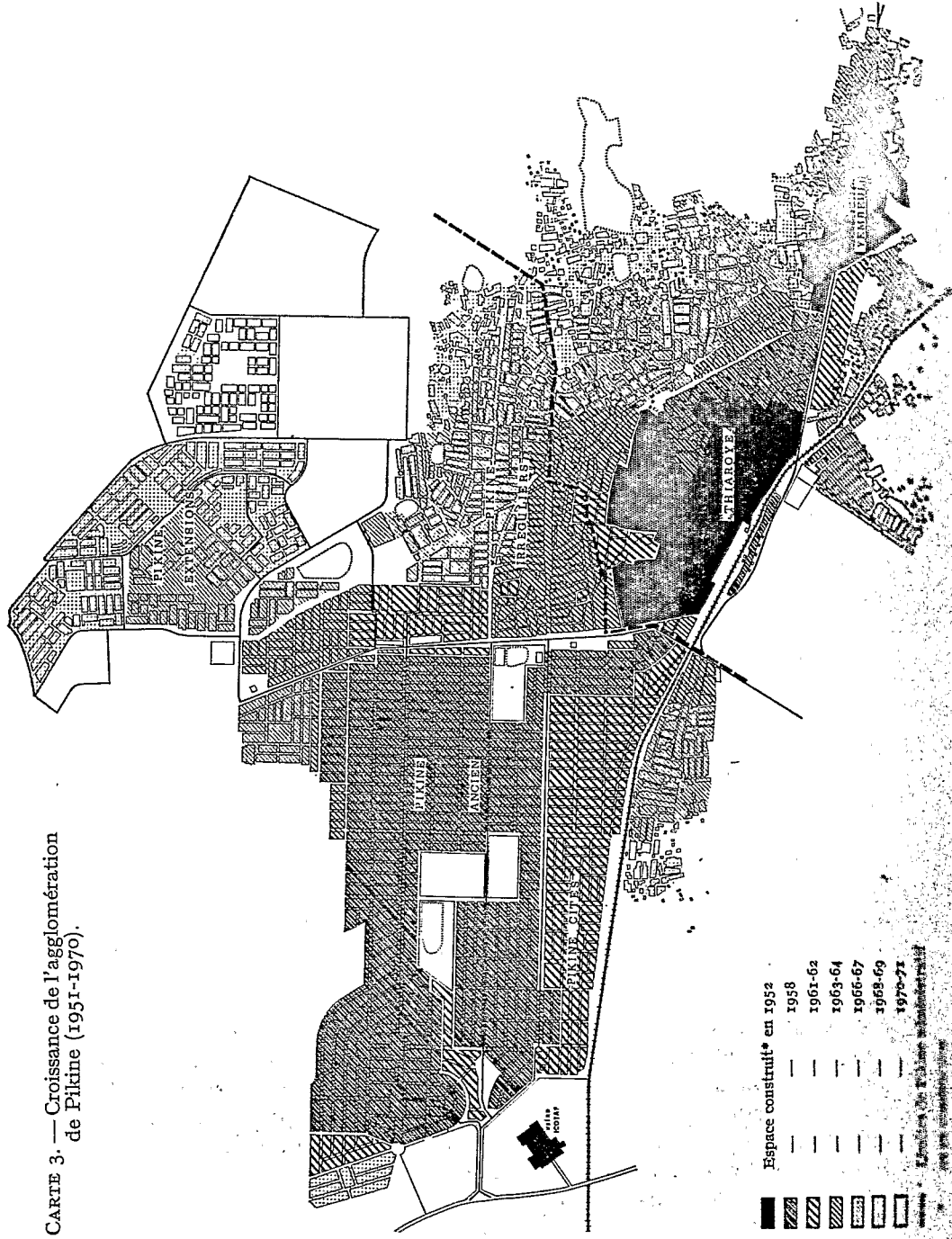
1/50 000
2. — Croissance
de la banlieue
(1922-1971).

urbain :

années cin-
tiers péri-
centres
en plus
t en réno-
estinée au
en charge
t les plus
issements
à Dakar
ble d'une

71, ronéo ;
e, banlieue

CARTE 3. — Croissance de l'agglomération de Pikine (1951-1970).



abitent
 déjà non
 si onnel.
 comme
 capitale
 tants en
 sont ran
 Akpakp
 déshérit
 chômetu
 loppeme
 colours

Sché
 africain
 margina
 expulsés
 conditio
 citadins
 sociale ;
 par le b
 aboutir

Dan
 récompe
 apprécia
 nients d

Ains
 centre-v
 sanitair
 A. Seck
 écrivait
 objectif
 malgré
 équipem

b) Nou
 Aut
 au cent
 urbains
 migrati
 lieux ar
 provoq
 Dakar,

1. Se
- 1969.
2. A

abritent ceux qui vivaient dans les taudis du centre, donc les citadins déjà non intégrés à la ville moderne et dominés sur le plan socio-professionnel. Projection du Dakar des pauvres, Pikine apparaît ainsi nettement comme une véritable banlieue ouvrière de 130 000 habitants face à une capitale de prestige à peine deux fois plus peuplée qu'elle (291 000 habitants en 1970). Dans la capitale dahoméenne où les emplois industriels sont rares, le schéma est différent ; à côté de la ville des fonctionnaires, Akpakpa et Ayélawadjé, qui se présentent aussi comme des banlieues déshéritées, sont surtout caractérisées par le très important nombre de chômeurs (45 % des hommes dans le quartier de Midombo) et le développement du secteur « tertiaire primitif »¹, petits commerçants et bricoleurs de toute sorte.

Schématiquement, l'urbanisation officielle des deux capitales ouest-africaines peut donc se résumer par la mise en position géographique marginale, grâce à la création de lotissements économiques, des habitants expulsés des bidonvilles centraux et des vieux quartiers taudifiés ; les conditions de vie précaires (habitat, équipement) que subissaient ces citadins étaient la preuve suffisante de leur marginalité économique et sociale ; leur regroupement naturel au cœur de la ville était une sélection par le bas, commode pour les planificateurs, dont les entreprises allaient aboutir à la création d'une nouvelle ségrégation spatiale et sociale.

Dans leurs nouveaux domaines de banlieue, les recasés reçoivent, en récompense, une parcelle bien à eux et jouissent d'équipements collectifs appréciables ; mais ces avantages ne masquent pas les graves inconvénients d'une nouvelle dépendance.

Ainsi Pikine, ville-jumelle de Dakar, est-elle totalement inféodée au centre-ville sur le plan de l'administration, de l'emploi, des équipements sanitaires, de l'approvisionnement tout comme la banlieue lotie de Cotonou. A. Seck², en parlant des ensembles de déguerpis de la périphérie dakaroise, écrivait : « Les déguerpissements sont, pour les habitants des bidonvilles, objectivement un progrès dans le sens de l'intégration urbaine, et ceci malgré la réinstallation en banlieue. » Mais suffit-il de pallier leur sous-équipement pour intégrer des marginaux ?

b) Nouvelle marginalité imposée et dépendance des lotissements de banlieue

Autant à Cotonou qu'à Dakar, l'éloignement des banlieues par rapport au centre des capitales, zones d'emploi, pose le problème des transports urbains. Dans une agglomération bien équipée à cet égard, les nécessaires migrations quotidiennes n'occasionnent qu'un préjudice minime aux banlieusards, ailleurs elles causent une grave perte de temps, d'argent, et provoquent l'isolement des établissements humains périphériques ; à Dakar, l'employeur n'aime guère embaucher un Pikinois qui risque d'être

1. Selon la formule de J. BEAUJEU-GARNIER, *Trois milliards d'hommes*, Paris, 1969.

2. A. SECK, *Dakar, métropole ouest-africaine*, Dakar, 1970, p. 185.

1961-62
1963-64
1965-67
1968-69
1970-71
1972-73
1974-75
1976-77
1978-79
1980-81
1982-83
1984-85
1986-87
1988-89
1990-91
1992-93
1994-95
1996-97
1998-99
2000-01
2002-03
2004-05
2006-07
2008-09
2010-11
2012-13
2014-15
2016-17
2018-19
2020-21

chaque matin en retard à son travail. Pour l'employé, le prix du transport (100 F par jour, soit souvent le cinquième de son salaire) est une lourde charge dans son budget déjà fort réduit : il doit pourtant aller chercher de l'ouvrage là où il se trouve, c'est-à-dire dans le centre-ville. Des comptages routiers récents illustrent la dépendance de Pikine par rapport à sa métropole (avril 1971) : on constate que 95 % du trafic routier sur les voies desservant la banlieue de déguerpis s'effectuent vers Dakar, et sur ce total, 60,1 % vers le Plateau et ses dépendances industrielles, zones d'emploi, et 21 % seulement vers Medina et Grand-Dakar, quartiers africains d'accueil pour les immigrants d'origine rurale, zones de départ pour ces déplacés qui peuplent justement Pikine. La banlieue n'offre donc aucun emploi salarié, mais constitue néanmoins un énorme marché de consommation qui fait vivre bon nombre d'actifs du secteur tertiaire, du grossiste libanais au petit revendeur de légumes. Là encore, pourtant, la dépendance étroite de Pikine est manifeste : le centre-ville domine l'approvisionnement de sa banlieue et impose ses intermédiaires dans le flux de la circulation des produits. A Pikine, le gros marché Zinc, aussi important pour le nombre d'exposants qu'il regroupe quotidiennement que ceux de la capitale (1 075 commerçants par jour moyen en 1971), n'est, en grande partie, que le lieu de vente de produits achetés à Dakar. Cette dépendance se conçoit lorsqu'il s'agit des objets manufacturés, importés par le grand port proche, elle est beaucoup moins naturelle en ce qui concerne les produits frais et la nourriture en général. Un travail récent¹ illustre le rôle d'intermédiaires des commerçants de la capitale pour la viande, le poisson, les fruits, et même, pour une faible part il est vrai, pour les légumes : dans ce dernier cas, en effet, il faut mentionner que la région du Cap Vert, dans le secteur des *niayes* ceinturant Pikine, justement, est la grande zone de maraîchage du Sénégal. Mais en analysant, par exemple, les modes d'approvisionnement des marchands de poisson du marché Zinc, le rôle prépondérant de Dakar, nullement nécessaire, est mis en évidence : les deux tiers des poissons exposés sont achetés à Dakar même et ne parviennent au marché Zinc que par l'intermédiaire de deux ou trois commerçants de la capitale².

c) *La double marginalité*

Mais la politique des déguerpissements et la création d'une ville satellite étrangère dans le Cap Vert rural, occupé depuis bien longtemps par des villageois lebu autochtones, présente un autre inconvénient ; non seulement, sous couvert d'intégration urbaine, elle transforme des Daka-rois d'origine en Pikinois marginaux et dépendants par rapport à la capitale, mais elle fait de ces citoyens transplantés des intrus dans un

1. Celui de R. JOIN-LAMBERT, « Le commerce alimentaire à Pikine », maîtrise, Paris X, 1971, 96 p. ronéo, cartes.

2. Dès lors — et c'est le cas pour tous les produits frais — les prix pratiqués à Pikine sont toujours plus élevés que ceux que l'on peut enregistrer sur les marchés de Dakar.

milieu rural p
des villageois

De cet env
de bénéfices
s'adonnent à
négligeable et
porairement
culture ; elles
intensif. Or le
donné des par
tenant les lou
une parcelle
l'exploitation
l'autoconsom
exploitant le
sont des marg
dins expulsés
sont en effet
activité agric
lors de l'enqu
agriculteurs.
terre procura
Dakarois reca
économique.
les salariés a
trouvé un en
labour, d'acce
nouveaux ma

La grosse
appartenant :
le Cap Vert.
capitale, se
Cambérène,
nouvelles intr

Or, dans
des déguerpis
situation. Cor
les pouvoirs p
de Guédia-W
pas pu install
symbole d'in
des expulsés.

Dès lors,

1. Sauf pe
2. A. SAVI
cartes.

milieu rural préexistant. Rejetés par la grande ville, en butte à l'hostilité des villageois lebu, les Pikinois se sentent doublement marginaux.

De cet environnement rural, en effet, les Pikinois ne retirent que peu de bénéfices : moins de 3 % seulement des habitants des lotissements s'adonnent à l'agriculture. Les terres cultivables couvrent une surface négligeable et consistent en quelques *niayes*, cuvettes au sol lourd, temporairement inondées, et autrefois considérées comme impropres à la culture ; elles sont actuellement le terrain d'élection d'un maraîchage intensif. Or les Lebu, propriétaires du sol, n'ont que parcimonieusement donné des parcelles à cultiver aux premiers déguerpis ; ils préfèrent maintenant les louer des sommes souvent exorbitantes (10 000 F CFA pour une parcelle destinée au riz d'hivernage ne mesurant que 20 ares !) : l'exploitation d'une parcelle, pour un Pikinois, n'est donc réservée qu'à l'autoconsommation, et non, comme c'est le cas pour le propriétaire-exploitant lebu, à la vente. C'est dire que les agriculteurs pikinois sont des marginaux, dominés économiquement de toutes parts. Ces citadins expulsés de Dakar, loin d'être des banlieusards cultivant leur jardin¹, sont en effet essentiellement des sans-emploi qui, bien qu'ils aient une activité agricole, se sont déclarés chômeurs dans plus de 50 % des cas, lors de l'enquête de A. Savina², 19 % seulement se considérant comme des agriculteurs. Pour 14 % d'entre eux, salariés par ailleurs, le travail de la terre procurait des revenus annexes. L'étroit accès à la terre, pour les Dakarais recasés, n'est certes pas un débouché local, mais un expédient économique. Moins favorisés encore que les exploitants-chômeurs sont les salariés agricoles des *niayes*, employés par les Lebu ; faute d'avoir trouvé un emploi dans la capitale ils sont contraints, pour un très dur labeur, d'accepter, loin de la ville, 2 000 à 3 000 F CFA par mois de leurs nouveaux maîtres villageois.

La grosse agglomération de Pikine, implantée *ex nihilo* sur un terrain appartenant aux Domaines, constitue donc un grand corps étranger dans le Cap Vert. Les Lebu, déjà rejetés de Dakar lors de la création de la capitale, se retranchent dans leurs bastions villageois (N'Gor, Yoff, Cambère, Thiaroye-sur-Mer, Yembeul, surtout) et acceptent mal de nouvelles intrusions de la capitale en extension.

Or, dans une période très récente (1971-72), l'accélération du rythme des déguerpissements à partir des bidonvilles centraux dakarois aggrave la situation. Contraints de recaser de toute urgence près de 30 000 déguerpis, les pouvoirs publics ont créé, au nord-est de Pikine, le nouveau lotissement de Guédia-Waye ; pressés par le temps et faute d'argent, ils n'ont même pas pu installer, au préalable, les infrastructures de base, ces équipements symbole d'intégration urbaine, justification des expulsions, récompense des expulsés.

Dès lors, la possibilité d'acquérir, en toute propriété, une parcelle

1. Sauf peut-être dans le cas de 14 % d'entre eux qui se déclarent retraités.
2. A. SAVINA, « Les niayes de Pikine », maîtrise, Paris I, 1971, 83 p. ronéo, cartes.

située à près de 20 kilomètres des lieux d'emploi et encore mal desservie par les transports urbains, ne suffit plus pour attirer les déguerpis du centre-ville. Lors d'une enquête très récente¹, nous avons ainsi pu constater que les chefs de famille n'installaient sur leurs terrains que leurs vieillards, femmes et enfants en bas âge ; les actifs préféraient demeurer, en tant que locataires, à Dakar même ; en effet, malgré le montant du loyer d'une chambre à Medina, le fait de demeurer au centre compensait largement les dépenses occasionnées par les transports quotidiens et les pertes de temps. C'est dire combien l'intégration urbaine proposée est désormais mal accueillie².

Mais avant même cette situation extrême, une partie des prolétaires dakarois expulsés avaient choisi une certaine forme de résistance face aux entreprises technocratiques en entreprenant eux-mêmes, aux marges de la ville, la quête d'une propriété, illégale certes, mais mieux adaptée à leurs aspirations.

3. *Les franges urbaines illégales, témoins d'une mise en position marginale spontanée*

a) *Causes et modalités de formation des créations spontanées*

Puisque, au cœur de la ville, les prolétaires vivent sous la menace permanente d'un déguerpissement, puisque les avantages des lotissements officiels de banlieue ne compensent plus les inconvénients qui dérivent de l'éloignement, puisque l'État moderne n'a pas de solutions honorables pour eux, une partie des citadins va choisir de se « faire oublier », de s'isoler volontairement. Ignorant la loi moderne, ces réfractaires vont se référer à d'autres valeurs : un droit populaire d'une part, mais surtout la coutume ; dans les villageois autochtones, en effet, premiers occupants, donc propriétaires d'un sol que la grande ville revendique pour les besoins de son expansion, ils vont trouver des complices bienveillants. Le phénomène est à peu près général en Afrique noire : les Lebu à Dakar, les Duala à Douala, les Ébrié à Abidjan, les Mpongwè à Libreville par des ventes plus ou moins légales de terres de culture qui deviennent terres à bâtir, vont ainsi participer à la naissance d'une urbanisation extensive parallèle aux extensions officielles des grandes villes surpeuplées. Face aux entreprises planifiées et intégrantes, l'alliance de deux types de marginaux, citadins dominés et villageois menacés, mérite d'être signalée.

Le dynamisme de ce mouvement spontané, à la périphérie des cités, est particulièrement fort depuis les années soixante dans les capitales

1. Nov.-déc. 1972.

2. A propos de l'Europe, qui semble demeurer le modèle des planificateurs des anciennes colonies, H. LEFEBVRE met en cause, sur le plan de l'urbanisation, la « pratique sociale » qui se veut « intégrative » (et n'est que « ségrégative ») et ses résultats : « ... des phénomènes paradoxaux d'intégration désintégrante » (*Le droit à la ville*, Paris, 1968, I, p. 113).

d'Afrique de l'ouest (New Bell, à Dakar) retrouve à Conakry (Pikine-Irrégulière)

A Ayélawala (Dakar) aux villageois-tanée est récente (depuis 1970) pour accéder à un parcelaire (cases en) satisfait leurs (Midombo, qui) pour fuir leur refuse la mise en capitale (Ayélawala)

Mais si les de 6 000 habitant pikinoise, en ce

Au-delà de villageois de l'État d'urbanisation en effet, où en posés propriété pour recevoir Cette menace dans les terroirs En installant volonté de mise l'acquisition (une parcelle), implantation : s'ier du terrain réservées aux

Nul ne peut villes intra-ur signes d'entassement et même déjà ment paraît possible dans Pikine-Ils ne bénéficient

1. Selon la liste des Quatre villes d'Afrique de l'ouest (Madagascar, Bourbonnais), Paris, 1972

2. D'après l'ouvrage

d'Afrique de l'Ouest. On connaît l'étonnante progression des franges de New Bell, à Douala, obsession des pouvoirs publics¹ : le phénomène se retrouve à Cotonou et à Dakar avec les ensembles de Ayélawadjé et Pikine-Irrégulier.

A Ayélawadjé et ses annexes², où les habitants ont acheté leur terre aux villageois-pêcheurs établis autour du lac Nokoué, la croissance spontanée est récente, puisque 56 % des occupants ne peuplent le quartier que depuis 1956. Marginaux dans la capitale ils se sont exilés volontairement pour acquérir une parcelle capable d'accueillir leur famille. Malgré un parcellaire anarchique, des ruelles tortueuses, un habitat de type précaire (cases en banco surtout), ces quartiers, dans un cadre campagnard, satisfont leurs occupants ; ces derniers se sont regroupés sur ce site (Midombo, quartier irrégulier, signifie en langue mina « rassemblez-vous ») pour fuir leur condition ancienne (le quartier Segbeya signifie « l'âme refuse la misère ») et vivre plus harmonieusement, même éloignés de la capitale (Ayélawadjé signifie « l'endroit où l'on vit mieux »).

Mais si les extensions illégales de Cotonou ne regroupent guère plus de 6 000 habitants, celles qui ceinturent Dakar, autour de l'agglomération pikinoise, en comptent sans doute, en 1972, près de 50 000.

Au-delà des lotissements réguliers et dans la mouvance des noyaux villageois de Thiaroye-Gare et Yembeul, la frange illégale, front pionnier d'urbanisation, progresse à un rythme étonnant depuis 1964. A cette date, en effet, où entre en vigueur la loi sur le Domaine national, tous les supposés propriétaires privés doivent prouver la mise en valeur d'un terrain pour recevoir un titre foncier : les terres inoccupées seront domaniales. Cette menace provoque de nombreuses ventes de terres à bâtir prélevées dans les terroirs villageois au bénéfice de Dakarois en quête de propriété. En installant une simple cabane, ces derniers espèrent prouver leur volonté de mise en valeur et recevoir ainsi un titre de propriété ; en payant l'acquisition d'une parcelle aux Lebu (entre 12 000 et 30 000 CFA pour une parcelle), ils s'estiment, de plus, en règle avec la coutume. Mais leur implantation anarchique — malgré un louable effort de quadrillage grossier du terrain, sur le modèle des lotissements officiels — dans des zones réservées aux extensions planifiées, les rejette dans l'illégalité.

Nul ne peut pourtant comparer ces quartiers spontanés avec les bidonvilles intra-urbains : dans un cadre champêtre, ils ne présentent pas les signes d'entassement démographique qui caractérisent les taudis centraux et même déjà les plus vieux quartiers du Pikine-Loti, et leur parc-logement paraît particulièrement évolué (plus de 60 % des maisons en « dur » dans Pikine-Irrégulier). Certes, pour sanction de leur caractère illégal, ils ne bénéficient d'aucune infrastructure (eau, électricité, voirie), mais

1. Selon la formule de P. HABRINGER, « L'urbanisation de masse en question. Quatre villes d'Afrique noire », in *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar, Bordeaux-Talence 1970*. Colloques internationaux du CNRS : *Communications*, Paris, 1972, p. 639.

2. D'après L. WITRANT.

leurs habitants ne semblent pas s'en plaindre, profitant de bien d'autres avantages et organisant avec bonheur leur marginalité.

Nullement limités par le cadre étroit de la parcelle lotie de Pikine-Régulier, les irréguliers adaptent la taille de leur parcelle à leur budget d'abord, mais aussi à la taille de leur famille et à leurs conceptions de l'environnement. La figure 2, qui présente un certain nombre de parcelles occupées dans le Cap Vert, prouve que les habitants de Pikine-Irrégulier disposent de plus d'espace que leurs voisins « lotis », et que leur style d'occupation se rapproche davantage de celui des villageois lebu. Spontanément, les citadins exilés retrouvent un cadre de vie plus aéré, où ils appliquent leurs conceptions préférées de l'habitat : le regroupement monofamilial, luxe inhabituel pour ces ruraux de naissance¹.

La meilleure insertion sociale de ces déracinés dans le Cap Vert rural est un autre avantage non négligeable. Ayant payé leur dû aux Lebu, propriétaires coutumiers de la terre, ils bénéficient désormais de l'attitude conciliante de ces derniers à leur égard. Ces rapports sociaux de bon voisinage se manifestent, pour les irréguliers, par un accès plus facile à la terre cultivable : près de 10 % d'entre eux, en effet, ont déclaré avoir des activités agricoles, principales ou annexes.

b) *Le front pionnier d'urbanisation spontanée à Dakar : une ré-insertion en milieu rural*

A côté d'une ville nouvelle imposée, donc étrangère, Pikine-Irrégulier, quelque marginale que soit sa situation, qui s'enfonce en coin dans la campagne, constitue la véritable frange urbaine entre Dakar et le Cap Vert, une zone tampon qui s'aménage avec des transitions. Ce front pionnier illégal, ni ville ni campagne, création populaire, témoigne de la part de ses constructeurs de la sagesse d'hommes qu'effraie la brutalité des contrastes et qui rejettent les formes d'un dualisme permanent : moderne-traditionnel, ville-campagne, dominants-dominés.

Ces rapports nouveaux peuvent être analysés dans le village lebu de Yembeul², l'un des noyaux moteurs de la croissance urbaine spontanée, qui va lui-même subir le contrecoup de l'accueil bienveillant qu'il réserve aux citadins désireux de s'isoler de la grande ville.

La forte croissance spatiale du village depuis 1952 s'effectue en auréoles successives à partir du hameau de base, au gré des ventes de terre que les autochtones consentent aux nouveaux arrivants, Dakarais d'origine. De ce contrat financier qui leur vaut les bonnes grâces des Lebu, les citadins, de retour à la campagne, tirent des avantages ; cantonnés à la périphérie, ils ne profitent qu'assez peu des équipements collectifs — les huit bornes-fontaines de Yembeul ne desservent, le long de la route goudronnée, que

1. P. HAERINGER peut ainsi parler, dans le cas de Douala « spontané », d'« habitat monofamilial retrouvé » (p. 641).

2. Étudié par F. LEMAÎTRE, « Yembeul », maîtrise, Paris I, 1971, 62 p. ronéo, cartes.

l'autres

Pikine-
budget
ions de
parcelles
régulier
ur style
n. Spon-
é, où ils
apement

ert rural
x Lebu,
attitude
bon voi-
cile à la
avoir des

-insertion

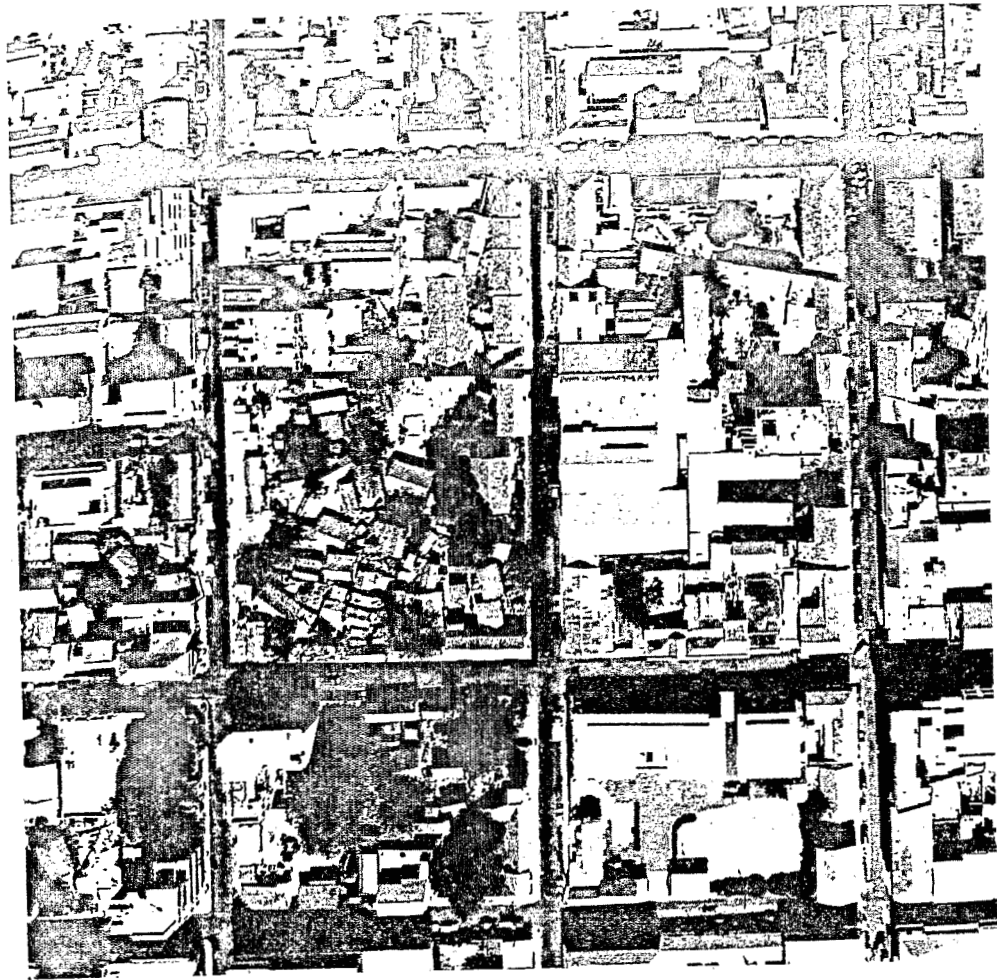
rrégulier,
s la cam-
Cap Vert,
pionnier
a part de
talité des
moderne-

ge lebu de
pontanée,
l'il réserve

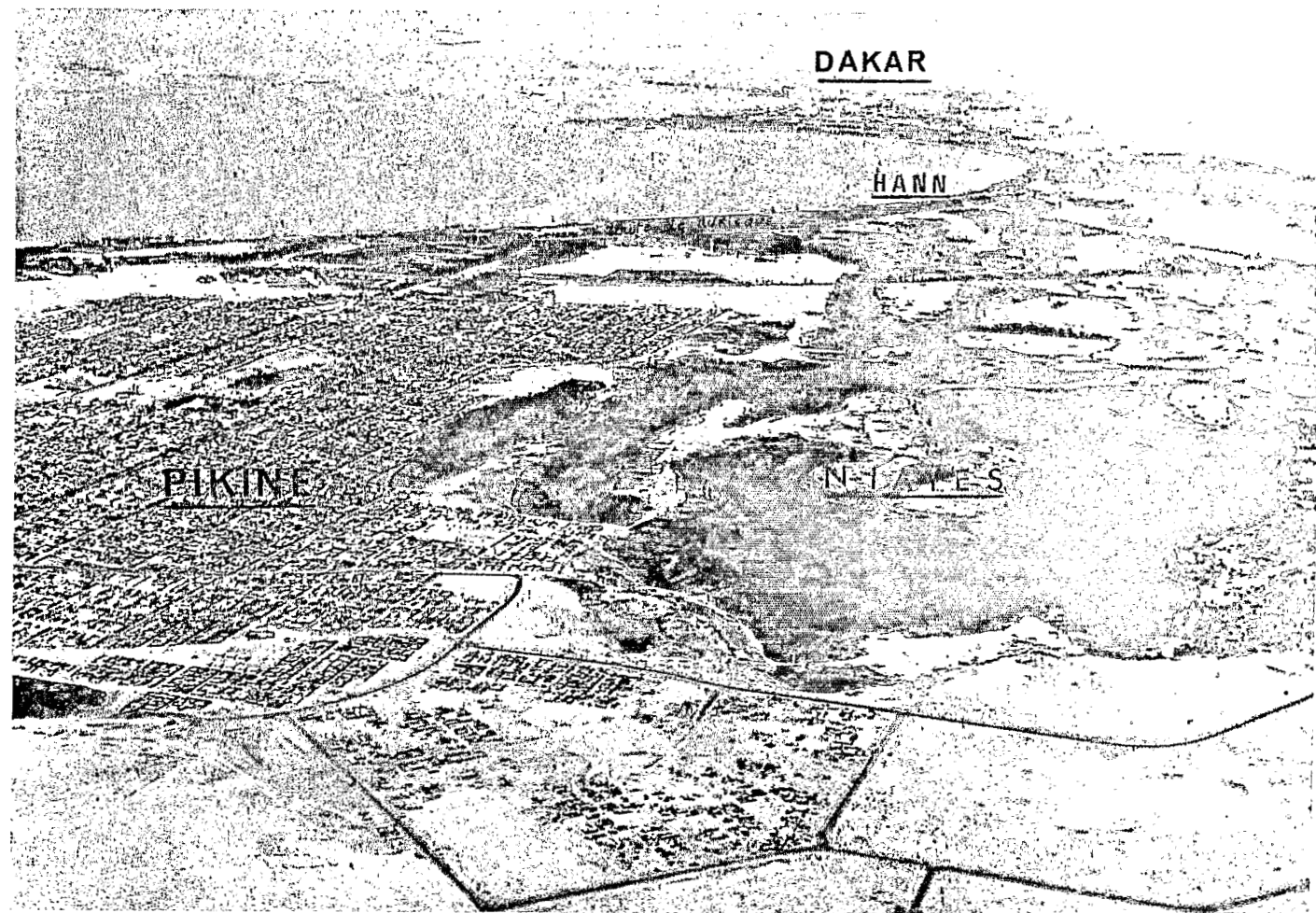
en auréoles
rre que les
origine. De
es citadins,
périphérie,
uit bornes-
onnée, que

, d' « habitat

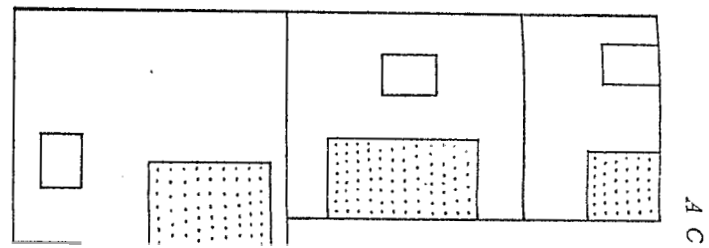
62 p. ronéo,



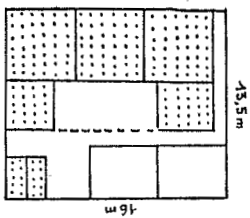
PH. 2. — Le quartier de M'Both, marginal dans la ville moderne.



PH. 1. — Loin de Dakar : une ville étrangère dans le Cap Vert (*Cliché Studio Bracher, Dakar*).



*A Pikine
ancien
(14 personnes)*



Echelle : 1/300 env.
(1 cm = 3 m)

FIG. 2. —

Fig. 1. — Loin de Dakar : une ville étrangère dans le Cap Vert (Cliché Studio Bracher, Dakar).

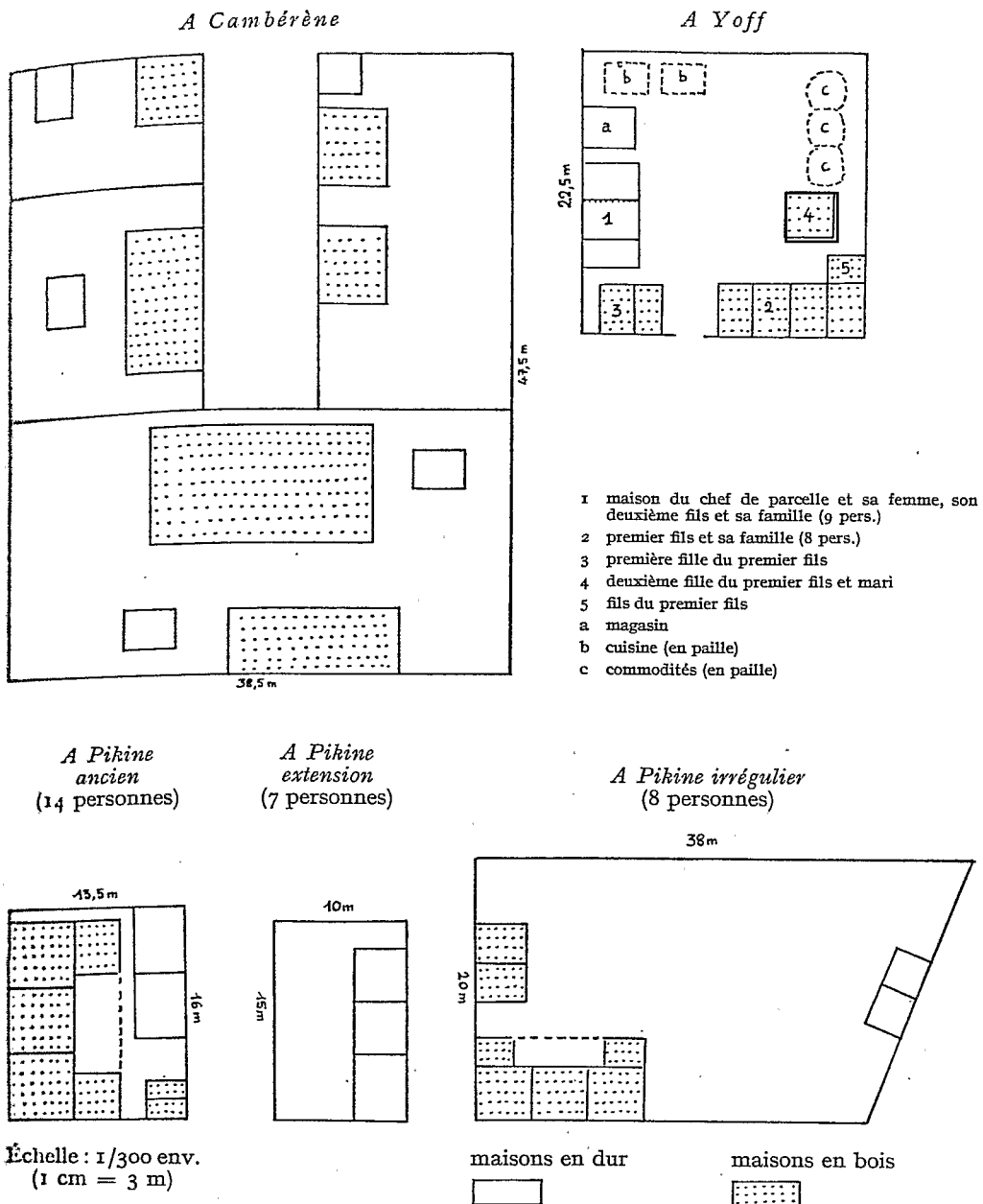


FIG. 2. — Taille des parcelles et types d'occupation dans le Cap Vert.

le vieux noyau — mais du moins se sentent-ils intégrés à la vie sociale du village, profitent-ils de la vieille entraide paysanne et peuvent-ils demander un lopin de terre cultivable. Dans les parcelles de grande taille dont ils ont fait l'acquisition, ils reprennent goût à l'espace qui leur faisait tant défaut à Dakar.

En retour, ces Dakarois d'origine, presque tous employés dans la capitale, provoquent la création d'un nouveau marché de consommation et entretiennent un flux de migrations quotidiennes vers les lieux de travail : ils bouleversent profondément la société lebu, au sein de laquelle, à Yembeul, les jeunes actifs se sentent toujours davantage attirés par la grande ville.

Certes, bien des différences séparent encore les villageois des citadins transplantés. Ainsi on constate que si près de 70 % des parcelles de la périphérie sont peuplées de moins de dix habitants, ce pourcentage tombe à 10 % dans le vieux noyau lebu, tandis que près du quart des unités d'habitation compte plus de trente occupants : familles restreintes d'un côté¹, familles étendues de l'autre, témoignent de conceptions encore opposées de la vie en groupe. De même la gérontocratie qui règne encore chez les Lebu — la moyenne d'âge des chefs de parcelle est proche de 60 ans — n'existe pas chez les immigrés : 40 ans environ.

Néanmoins les deux communautés cohabitent dans l'harmonie et donnent l'exemple, pour les pouvoirs publics, d'une réussite relative d'une forme d'urbanisation spontanée et d'une marginalité ambiguë puisqu'elle se traduit, pour les irréguliers par une intégration nouvelle qui n'est pas celle à la grande ville.

c) *La nostalgie du bidonville : exemple de M'Both, au cœur de Dakar*

À Dakar, les vives résistances à la politique de recasement officiel en banlieue, devant l'accélération actuelle du processus de déguerpissement, aboutissent donc, nous l'avons vu, à un isolement volontaire d'une partie des prolétaires dakarois, qui créent, en marge du plan directeur d'urbanisme, la zone tampon entre la ville et la campagne. Contraints d'évacuer leur bidonville intra-urbain, les irréguliers désirent au moins choisir leur purgatoire, car pour eux, les lotissements de banlieue, même dotés de l'eau et de l'électricité, sont néanmoins loin d'être aussi fonctionnels que ne l'étaient leurs taudis surpeuplés de Dakar.

Une preuve de cet attrait du bidonville est fournie par la survivance du minuscule quartier lebu de M'Both,² en plein cœur de la capitale monumentale. Ce petit carré de 50 mètres de côté, agrégat de baraques insalubres cerné de toutes parts par les grands immeubles à étages de la ville moderne, est bien un bidonville, au sens écologique du terme ; c'est aussi

1. C'est-à-dire réduite au ménage et à ses satellites, mais, gros avantage par rapport à Dakar, dans un cadre d'habitat monofamilial.

2. Étudié par M. VERAT, « Étude morphologique et sociale de M'Both, quartier africain 'enclavé' de Dakar », maîtrise, Paris I, 1971, 76 p. ronéo, cartes.

un terr
à fait le
teurs in
exempl
M'Both
chable.
cité de
locatair
adapté
sur le p
L'in
constru
Pou
toute c
incendi
jour ou
M'Both
décente
tionner
ments,
de M'E
parce c
ses po
l'arrivé
n'ont-i
tions d
est sign
Bât
marge
de cer
concer

Ces
concep
étudié
de la r
les pla
No
taire

1. I
crates,
de gué
société
serait c
à l'esp
existan

un terrain appartenant aux autochtones lebu, donc, juridiquement tout à fait légal. La résistance acharnée des habitants aux offres des promoteurs immobiliers, est riche d'enseignements, même si elle constitue un exemple fâcheux et un obstacle agaçant aux yeux des pouvoirs publics : M'Both, quartier non intégré (pas sous-intégré), juridiquement intouchable, revendique le « droit à la ville ». Par sa situation centrale, la modicité des prix que demandent les marchands de sommeil lebu à leurs locataires, ce petit dortoir pour travailleurs immigrés est fonctionnel, adapté au système économique global de la ville moderne, sinon ajusté sur le plan architectural aux formes monumentales d'une cité dominante.

L'impossibilité actuelle de mise en valeur de cet îlot résiduel irrite constructeurs et planificateurs (le terrain n'y vaut-il pas 5 000 F CFA/m² !).

Pour réduire ce bastion, les autorités tablent sur le facteur temps : toute construction durable (en « dur ») y est interdite, et les très fréquents incendies des baraques qui constituent son parc-logement suffiront, un jour ou l'autre, à le rayer de la carte. La ville moderne, à l'égard de M'Both, est répressive : désire-t-elle fournir des conditions d'existence décentes à un quartier sous-intégré ou infra-urbain, ou veut-elle sanctionner l'attitude des Lebu qui, poussés dans leurs derniers retranchements, se sont volontairement érigés en marginaux ? Certes, les occupants de M'Both ne s'accrochent pas à leur terrain par sentimentalisme mais parce qu'ils ont conscience de la valeur du site de leur quartier, donc de ses possibilités locatives ; premiers occupants de Dakar avant même l'arrivée des colonisateurs, donc *a fortiori* avant l'indépendance du pays, n'ont-ils pas autant que bien d'autres le droit de spéculer ? Les motivations de ceux qui veulent les intégrer leur paraissent troubles : leur repli est significatif.

Bâtitisseurs illégaux, à leurs risques et périls, aussi bien que Lebu en marge juridiquement protégés, traduisent donc une méfiance de la part de certains citadins envers une politique urbaine moderne qui ne les concerne qu'assez peu.

*

Ces quelques illustrations, limitées dans l'espace, du trop vaste concept de marginalité aboutissent, dans le cas des villes ouest-africaines étudiées, à une vision peu technocratique des choses et à une discussion de la notion de sous-intégration, du moins telle qu'elle est comprise par les planificateurs en Afrique noire.

Nous avons vu, à Dakar notamment, à quel point une politique volontaire d'intégration ne constituait qu'un expédient¹ ; les lotissements

1. H. LEFEBVRE met ainsi directement en cause les motivations des technocrates, « médecins de l'espace » et membres actifs d'un système social, qui tentent de guérir une « pathologie de l'espace », cause du mauvais fonctionnement d'une société et des maladies sociales. Il ajoute avec humour : « sa fonction [l'urbaniste] serait dès lors d'accorder à cet espace (qui se trouve comme par hasard identique à l'espace des géomètres, celui des topologies abstraites) les réalités sociales pré-existantes » (I, p. 50).

d'urgence de la banlieue, qui « vident l'abcès » intra-urbain des bidonvilles, veulent être, après ablation, une thérapeutique de choc : le secteur malade une fois expulsé, ne devraient rester en place que la ville saine, auto-intégrée, et une banlieue presque urbaine. En fait, c'est la ville entière qui est malade, le système global qui la commande qui doit être mis en cause, puisqu'une bonne part des néo-citadins préfèrent ne pas s'intégrer, et donc rester en position marginale. Aussi bien les travailleurs qui reconstituent leurs bidonvilles intra-urbains ou taudifient les quartiers centraux, la vague d'expulsions une fois apaisée, que les aspirants propriétaires qui s'installent illégalement dans les établissements semi-ruraux qu'ils créent de toute pièce à la périphérie, indiquent clairement leur désir d'isolement volontaire. Dans le système tel qu'il existe, le bidonville est totalement à sa place avec ses possibilités d'hébergement pour les immigrants ruraux et grâce à sa proximité des lieux d'embauche ; dans la frange urbaine illégale les citadins, en regard de ce qui leur est proposé ailleurs, ne méritent pas en tentant de satisfaire leurs conceptions d'un certain environnement géographique et social. Par rapport à ces deux types de citadins, c'est dès lors la ville moderne qui se trouve en position fautive : marginale face aux aspirations de ses nouveaux habitants, non intégrée à la vie des quartiers populaires et à leurs réseaux de relations sociales.

Dès lors la lutte est engagée, et la ville moderne, si elle désire réellement intégrer globalement ses marginaux, sera répressive : faute de moyens, elle ne propose, en effet, que des expédients peu attrayants. Mais si elle ne peut ni transformer les néo-citadins en citoyens par le biais de l'éducation, ni donner d'emplois aux chômeurs, pourquoi, dans son expansion désormais inévitable, ne cherche-t-elle pas des références dans les quartiers périphériques spontanés ? Là est la réponse populaire à des problèmes populaires.

Un très récent séjour à Douala nous apporte, dans cette optique, une note d'espoir¹.

Dans les extensions nord de la ville et surtout au sud-est du « monstre » New Bell, on s'achemine en effet vers une solution médiane. Dans cette dernière zone (quartiers Nylon, Tergal, Madagascar, Brazzaville, Oyack) regroupant 50 000 habitants, les irréguliers ont entrepris, spontanément et collectivement — cotisations, équipes de travail — l'assainissement et l'équipement de leurs quartiers : drainage, remblais, creusement de puits, construction d'écoles, etc. Cette prise de conscience collective s'est effectuée, il faut le dire, dans un cadre largement monoethnique, expliquant peut-être l'efficacité des mots d'ordre lancés par les leaders².

L'administration néanmoins, frappée par un phénomène qui tend à

1. A l'occasion du stage organisé conjointement par l'IDEP de Dakar, et l'IPD de Douala en février 1973.

2. Il s'agit de la dynamique ethnique Bamiléké qui regroupe 85 % des habitants de ces extensions marginales.

régler en
spontan
confiance
n'est-il p

Il ser
à la péri
contraint
geoise de

« La C
[...] ce fut
vers les q
bonaparti
reprendre

r. H.]

régler en partie la surpopulation de New Bell, a entrepris d'aider les « spontanés » en leur fournissant des animateurs compétents et en faisant confiance, pour le reste, à l'investissement humain. Ce laisser-aller relatif n'est-il pas une forme de sagesse ?

Il semble prudent en effet d'accorder au moins aux travailleurs le droit à la périphérie urbaine sinon vraiment le « droit à la ville », et cela, sans contraintes excessives. En critiquant une certaine organisation bourgeoise de l'espace, H. Lefebvre¹ nous rappelle une leçon de l'histoire :

« La Commune de Paris peut s'interpréter à partir des contradictions de l'espace [...] ce fut une réplique populaire à la stratégie de Haussmann. Les ouvriers, chassés vers les quartiers et communes périphériques, se réapproprièrent l'espace dont le bonapartisme et la stratégie des dirigeants les avaient exclus. Ils tentèrent d'en reprendre possession dans une atmosphère de fête (guerrière mais éclatante). »

1. H. LEFEBVRE, II, p. 168.

V. VERNIÈRE — *Reflexions on Marginality, with Illustrations from Fieldwork in African Urban and Suburban Milieux*. The concept of marginality as developed by the American urban sociologists of the Chicago school is to a large extent irrelevant in new African towns and French specialists have proposed to speak, instead, of "under-integrated urban growth." While typologies with a technical basis (importance and nature of collective equipments and amenities, land rights, etc.) remain very useful it may be more convenient to classify marginal townsmen in two groups: those who are expelled from the urban centres by the authorities and resettled on peripheral official allotments; those who spontaneously start squatting down illegally in the urban fringe. Official resettlement is usually repressive by nature and finally less successful than spontaneous squatting as shown by recent developments in Dakar and Douala.